



VILLE DE
ROUBAIX

Dépôt d'une demande PIC (Bilan) n° 2658879

Dossier de Projet d'Initiative Citoyenne : dépôt du bilan de la demande PIC : "Appropriation des lieux épisode2" (projet n° 0002646165), qui s'est déroulé du 19/02/2025 au 21/02/2025

Dépôt d'un bilan de projet PIC

Dispositif financé par la Région Hauts-de-France avec le concours de la Ville de Roubaix

Titre du projet

Appropriation des lieux épisode2

N° du projet

0002646165

Objectif principal du projet au regard de la thématique d'intervention choisie

(Créativité artistique)

Objectifs du projet

Appropriation du lieu

Créer un projet transversale

Embellir un lieu devis pour les habitants et par les habitants

Date de réalisation du projet

Du 19/02/2025 à 09:30 au 21/02/2025 à 16:30

Déroulement de l'action

Suite à notre premier projet, nous avons repris deux ateliers avec le Grapheur afin en établir et de décider du motif qui sera réalisé dans l'enceinte. Suite à cela nous avons envoyé les documents pour approbation au niveau de la municipalité et nous avons validé et tout s'est passé comme prévu, nous avons eu la visite d'un élu au sport qui nous a félicité du rendu et du résultat final. Nous allons donc continuer et déposer un projet pour l'extérieur des deux buttes.

Nombre d'habitants mobilisés pour mettre en oeuvre l'action

15 Femme(s), 15 Homme(s)

Nombre d'habitants ayant participé ou assisté à l'action

40 Femme(s), 60 Homme(s)

Résultats obtenus

Tout s'est passé assez simplement vu que c'est notre second projet, nous avons déjà répondu aux divers difficultés rencontrées sur le premier donc tout s'est passé comme prévu

- Modalités mises en oeuvre pour permettre aux personnes mobilisées et au public de veiller au respect des principes du contrat d'engagement républicain et de la charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines :

Nous avons est-ce que les principes du contrat d'engagement républicain et la achat régionale de la laïcité et des valeurs républicaines soient respectés. Aucun problème à signaler.

*- Actions réalisées pour garantir le principe d'égalité de droits entre les femmes et les hommes :
L'action est et a été ouverte à tous, sans distraction en respectant l'égalité des droits entre les femmes et les hommes*

Cet accompagnement était-il suffisant ?

Oui

Souhaitez-vous reconduire votre action ?

Avez-vous d'autres idées de projet ?

Non